Améliorations apportées à votre rapport annuel sur les frais de Conseils de placements privés, Gestion de patrimoine TD

Le 1er janvier 2027, des améliorations seront apportées à l'échelle du secteur quant à la façon dont les coûts de détention des placements sont déclarés. Dans le cadre de cet effort, vous verrez des changements au rapport annuel sur les frais de Conseils de placements privés, Gestion de patrimoine TD.

Les changements que nous apporterons assureront une plus grande transparence à l'égard des coûts actuels associés à vos placements. Vous pourrez mieux comprendre ce que vous payez afin de pouvoir investir en toute confiance.

Vous recevrez le rapport annuel amélioré sur vos frais en janvier avec votre relevé régulier, ainsi que notre guide *« Comprendre votre rapport sur les frais »* pour vous aider à comprendre les changements.

Ne vous inquiétez pas, aucun changement n'est apporté à vos frais. Ceux-ci seront simplement mieux détaillés l'année prochaine.

Nous sommes heureux de vous compter parmi nos clients. Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec votre conseiller ou votre gestionnaire de portefeuille.

Gestion de patrimoine TD

Conseils de placements privés, Gestion de patrimoine TD est une division de TD Waterhouse Canada Inc., filiale de La Banque Toronto-Dominion.
MD Le logo TD et les autres marques de commerce TD sont la propriété de La Banque Toronto-Dominion ou de ses filiales.

1313523 26006h (1026)